Réunion publique du Conseil de quartier Plateau
Mardi 4 juillet – 19h30
École élémentaire de la Villette – 63 rue de la Villette

Réunion animée par **Andrea FUCHS**, Adjointe au Maire du 19e

---

ORDRE DU JOUR

1. Point d'information sur le Budget Participatif 2023
2. Point d'information sur le projet de réaménagement de la crèche Préault
3. Actualités et questions diverses

Point d'information sur le Budget participatif 2023

En présence d'Andrea FUCHS, Adjointe au Maire en charge de la participation citoyenne, des conseils de quartier, de l'égalité femmes hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations

Le Budget Participatif permet à tou·te·s les Parisien·ne·s de proposer des projets pour leur ville sur lesquels ils pourront voter. Les projets plébiscités sont ensuite réalisés par les services de la Ville. À Paris, le Budget Participatif existe depuis 2014 et 25 % des investissements de la Ville de Paris sont décidés de façon participative.

Les modalités de l'édition 2023

Dans le cadre d'une meilleure lisibilité des outils de participation de la Ville de Paris, la plateforme Décider.paris.fr réunit les dispositifs connus tels les consultations citoyennes, les idées citoyennes, la démarche Embellir Votre Quartier, le Budget participatif ou encore idées.paris . Depuis cette année les projets au Budget participatif peuvent être déposés toute l'année.

Pour qu'un projet soit proposé au Budget participatif, il doit en amont répondre à quelques critères

- Relever de l'intérêt général
- Entrer dans le champ de compétences de la Ville de Paris
- Être déposé par un.e parisien.ne à partir de 7 ans, quelle que soit sa nationalité
- Constituer une dépense d'investissement, sans générer des dépenses de fonctionnement trop importantes pour la Ville
- Pas de projets d'aménagement lourd de l'espace public

Un guide du déposant est disponible sur https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp. Dans le 19ème, il s'agit de l'association Projets19, située 9 rue Mathis qui accompagne les porteurs de projets en quartier populaire.

- 88 projets ont été déposés cette année dans le 19ème et sont consultables sur la plateforme Décider
- Le vote se fera du 7 au 26 septembre dans les urnes physiques ou en ligne.
  Consultez régulièrement le site de la Mairie du 19ème pour connaitre les points de vote proches de chez vous https://mairie19.paris.fr/

La rénovation des kiosques à musique parisiens, cas du Parc des Buttes-Chaumont (2014), la remise en eau des rivières du Parc des Buttes-Chaumont (2015), un potager à la crèche Préault (2016), la végétalisation de la rue Fessart (2017), la réfection des sanitaires à l'école Fessart (2019) et des sanitaires de l'école élémentaire de la Villette (2021) sont là quelques projets antérieurs du Budget participatif, antérieurs et touchant le quartier.

En 2023, le projet de réaménagement de la cour de l'école élémentaire Fessart en une cour plus végétalisée ; le projet de restauration des peintures murales des chapelles de l'église Saint-Jean Baptiste de Belleville ; le projet d'installer une balançoire inclusive à destination des enfants en situation de handicap, dans le Parc des Buttes-Chaumont.
Tous les projets sont à retrouver sur https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp

---

Point d'information sur le projet de réaménagement de la crèche Préault

En présence de :

- *Roger MADEC, Conseiller de Paris et Conseiller Spécial du Maire du 19ème en charge de l'aménagement urbain, de la petite ceinture, de la biodiversité et de la condition animale*
- *Halima JEMNI : Conseillère de Paris, Première Adjointe au Maire du 19ème en charge de la transformation de l'espace public, de la voirie, de la coordination des travaux sur l'espace public, des transports, de la petite enfance, des familles et des sports*

La crèche Préault a été construite en 1967, brièvement rénovée en 1989-1990 et depuis 2010, elle présente des signes de fatigue. Aucune mise en danger n'est faite à l'égard des enfants accueillis et des agents y travaillant. L'établissement accueille aujourd'hui de 84 ; et sa reconstruction en face, permettrait de passer à 99 places.

Pour information, le quartier du Plateau compte parmi les moins desservis en termes d'accueil d'enfants sur Paris, qui compte 21 quartiers déficitaires. À l'horizon 2026, la progression du taux d'équipement est de 66% ; en progression mais invariablement inférieur à la moyenne parisienne.

Les pistes identifiées

- **Site rue Fessart** : le terrain, étroit, ne permet pas de répondre aux contraintes de fonctionnement de l'équipement. Cela obligerait à construire plusieurs étages, inadéquat du fonctionnement de la crèche.
- **L'îlot Préault-Fessart** : tous les emplacements conduiraient à l'abattage d'arbres.
- **L'emplacement de la rue Botzaris** : elle est considérée comme la plus sérieuse et permettait la sauvegarde d'arbres. La contrainte principale restant l'accès pompiers. Y construire l'équipement reviendrait à détériorer les conditions actuelles de sécurité incendie et à se voir opposer un refus de la Préfecture de police.
- **La restructuration avec accueil des enfants sur d'autres crèches** : dans un contexte de sous-recrutement par rapport aux besoins, une telle solution est pratique à court-terme car les établissements ne fonctionnent pas à pleine capacité. Cependant, elle n'apporte aucune correction au déficit du quartier en matières de places d'accueil.
- **La crèche itinérante** : elle n'a pas été étudiée dans ce cadre puisque sa possible installation, avec une surface de plancher de plus de 520m² sur 2 niveaux) supposerait des projections spécifiques et donc une étude de faisabilité spécifique.

Point sur les indices « espaces verts »

	État existant	Actions menées	État après projet	Bilan
Surface EVP	1 500 m²	- 499 m² **+ 761 m²**	1 762 m²	**+ 262 m²**
Arbres à grand ou moyen développement dans EVP	32	11 abattus **29 plantés**	50	**+ 18**
Surface espaces verts communs	1 734 m²	**+ 757 m²**	2 491 m²	**+ 757 m²**
(dont pleine terre)	1 734 m²	**+ 188 m²**	1 922 m²	**+ 188 m²**

Actualités et questions diverses

- La fête des Associations, de la Culture et des Sports du 19ème, samedi 2 septembre de 11h à 18h devant la Grande Halle de la Villette (Place de la Fontaine aux lions).
- Le vote du budget participatif se tiendra du 7 au 26 septembre 2023
- Courts métrages et jeux en plein air : retrouvez, en collaboration avec le Conseil de quartier Plateau, les animations prévues par l'association des commerçants de la rue de la Villette et des jeux proposés par l'association Kapital Jeunesse, vendredi 8 septembre de 16h à minuit.
- Bibliothèque Jacqueline Dreyfus-Weill : la Bibliothèque Fessart est devenue Jacqueline Dreyfus-Weill depuis le 9 mai. Le dévoilement du nom s'est fait en présence des élu.e.s parisien.ne.s et du 19ème.
- L'année 2023 marque également les 150 ans d'Alice Guy. À cette occasion, la Bibliothèque Jacqueline Dreyfus-Weill, les associations et collectifs du Plateau préparent une programmation évènementielle pour l'automne. Vous pourrez la retrouver sur https://mairie19.paris.fr/

Bureau des Conseils de quartier

5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

conseilsdequartier19@paris.fr

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER